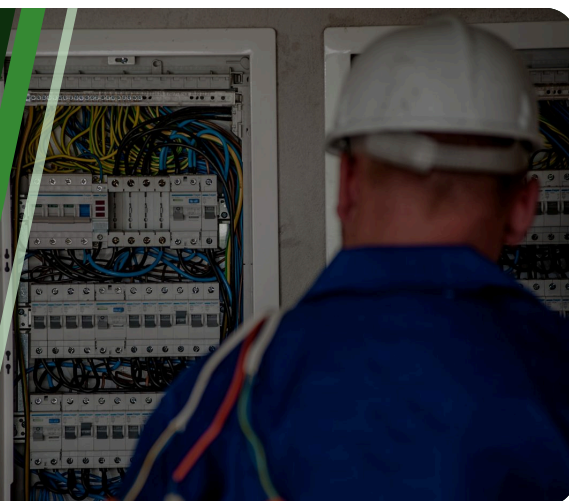


FICHE PROGRAMME

Habilitation Électrique BS / BE Manœuvre (avec qualification B0)

Former vos agents à réarmer un disjoncteur, remplacer une lampe ou une prise et manœuvrer en basse tension, en toute sécurité.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
12h 2 jours	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Bases élec. recommandées	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les dangers de l'électricité et les zones d'environnement électrique
- 2 Connaître les titres d'habilitation et les limites des symboles BS et BE Manœuvre
- 3 Réaliser une analyse de risques avant une intervention BT élémentaire
- 4 Remplacer à l'identique fusibles, lampes, prises et interrupteurs hors tension
- 5 Réarmer un disjoncteur et effectuer une manœuvre BT selon les fiches de manœuvre
- 6 Réagir en cas d'accident ou de feu d'origine électrique

Public concerné

Personnel d'exploitation, d'entretien ou polyvalent appelé à réaliser des remplacements, raccordements sur circuit en attente, réarmements et manœuvres en basse tension : agents de maintenance, agents techniques de collectivités, gardiens d'immeubles, hôtellerie.

Prérequis : Connaissance de base en électricité et des techniques de remplacement et de raccordement recommandée. Maîtrise du français écrit et parlé, 18 ans révolus.

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Réarmer ou remplacer une lampe est une opération électrique : habilitation obligatoire (art. R4544-9).

Protéger vos agents

Des gestes courants deviennent dangereux sans consignation ni vérification.

Gagner en autonomie

Les petites interventions sont traitées sans attendre l'électricien, en sécurité.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Norme NF C 18-510 (2012) et son amendement A1 (février 2020)
- Code du travail, art. R4544-9 (opérations réservées aux travailleurs habilités)
- Code du travail, art. R4544-10 (formation préalable à l'habilitation)
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)
- INRS ED 6127 « L'habilitation électrique » : modules BS et BE Manœuvre

Programme détaillé

Deux jours alternant théorie et pratique (40 % / 60 %), dont au moins 4h de pratique conformément à l'annexe D de la NF C 18-510, sur platine pédagogique.

Théorie 40 %**Pratique 60 %**

01 Module théorique

- Effets du courant ; protection contre les contacts directs et indirects.
- Domaines de tension et zones d'environnement électrique.
- Titres d'habilitation ; limites des interventions BS et manœuvres BE.
- Analyse des risques ; EPI et EPC ; fiches de manœuvre.
- Conduite à tenir en cas d'accident ; feu d'origine électrique.

02 Module pratique (4h minimum)

- Entrée dans un local électrique ; analyse des risques écrite.
- Choix et mise en œuvre des EPC et EPI ; balisage, nappe isolante.
- Réarmement d'un disjoncteur sur armoire.
- Remplacement d'une lampe, d'une prise, d'un interrupteur ; VAT.
- Manœuvre en environnement électrique ; cas concrets.

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 60 % de pratique
- Platine pédagogique : disjoncteurs, lampes, prises, interrupteurs
- Vérificateur d'absence de tension (VAT)
- EPI et EPC d'électricien, nappe isolante, balisage
- Document pédagogique remis à chaque stagiaire

ÉVALUATION

- QCM théorique : 10 questions, note minimale 12/20
- Évaluation pratique : 70 % de critères acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation et avis préalable transmis à l'employeur, qui délivre ensuite le titre d'habilitation B0, BS et BE Manœuvre.

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés ayant une expérience professionnelle des installations électriques et titulaires des habilitations correspondantes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans (NF C 18-510)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr